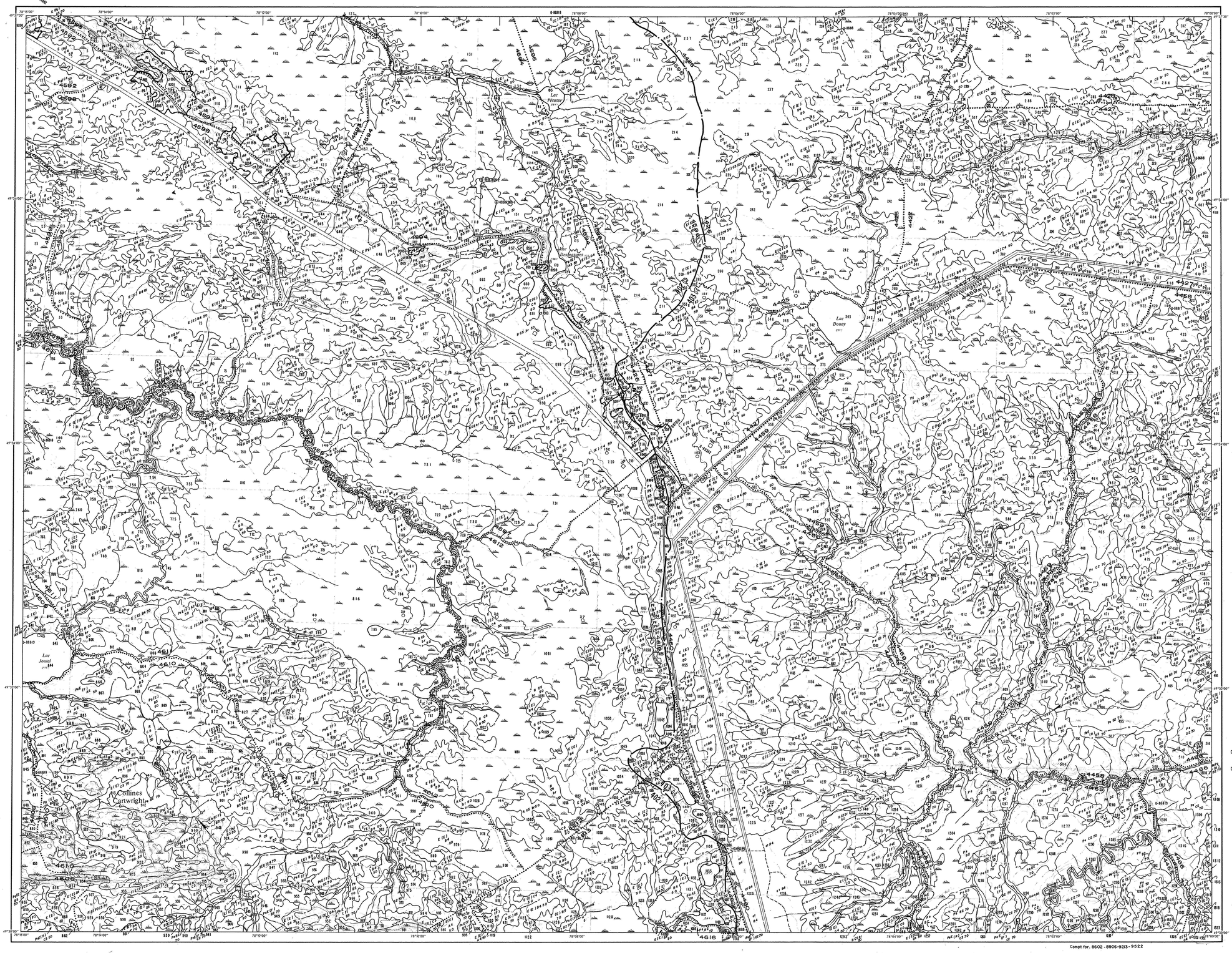

Compt for. 8602-8906-9213-9522

Révision : avril 1990

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

V

Cartographie de fond produite par le Service de la photogrammétrie et de la cartographie, du Ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Autoroute, route principale
Route secondaire : pavée, non pavée
Route tertiaire, rue
Route en construction, sentier
Réseau routier ajouté par le SIF
— primaire
— secondaire
— tertiaire
Remblai, déblai
Mur de soutènement : droit, incliné
Voies ferrées
Voie en construction
Voie abandonnée
Pont, viaduc, passerelle
Tunnel, ponceau, buse
Contour des peuplements
Contour des interventions

Lisière des hautes eaux
Limite des eaux, définie sur les photographies
Limite indéfinie des eaux, gouffre, résurgence
Cours d'eau intermittent ou fossé
Rapides, chute
Sable, vase, gravier, galets
Rocher ou récif, roches à fleur d'eau
Barrage, barrage de castor
Cale, cale sèche, dique
Ancrage, base d'hydravions
Réservoir, puits de mine, cheminée d'usine
Carrière, mine, sablière ou gravière
Arrachement, dune, formation glaciaire
Cimetière, zone urbaine dense
Piscine, réservoir à eau
Moulin à vent, éolienne
Ligne de faîte, bassin primaire
— bassin secondaire
— bassin tertiaire
— bassin quaternaire
Limite de tenure
Limite de division de recensement
Limite de municipalité
Limite de canton, seigneurie
Limite de porcelle
Ligne de rang, de lot
Ligne approx. de rang, de lot

LÉGENDE DE LA COMPTABILITÉ FORESTIÈRE

Coupe par trouées	ctr
Coupe avec protection de la régénération	cpr
Coupe avec réserves de semenciers	crs
Coupe par bandes régulières	cbr
Coupe à blanc-étoc	cbe
Coupe à diamètre limite	dl
Coupe par bouquets	cbq
Coupe partielle (préciser ou à plat)	cp
Plantation à racines nues	pln
Plantation en récipients	pre
Plantation de boutures	pbo
Ensemencement	ens
Fertilisation commerciale	fc
Récolte dans les lisières boisées (éclaircie lisière)	ecl

N.B. Ces interventions n'indiquent aux perturbations et aux origines de la légende forestière.

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux	R
— — sapin et/ou épinette blanche	R (E)
— — épinette noire et/ou épinette rouge	R (E)
— — pin blanc et/ou pin rouge	R (Pb)
— — pin rouge	R (Pr)
— — pin gris	R (Pg)
— — thuya (cèdre)	R (Th)
— — pruche	R (Pr)
— — mélèze	R (M)
— — sapin	R (S)
Pessière	P
— — (épinette noire et/ou épinette rouge occupent plus de 75% de la portée résineuse)	P (E)
— — thuya (cèdre)	P (Th)
— — mélèze	P (M)
— — pruche	P (Pr)
— — pin blanc et/ou pin rouge	P (Pb)
— — pin rouge	P (Pr)
— — pin gris	P (Pg)
— — sapin et/ou épinette	P (S)
— (plantation d'épinette blanche)	P (E-b)
— (plantation d'épinette de Norvège)	P (E-n)
— (plantation d'épinette rouge)	P (E-r)
— (plantation de sapin baumier)	P (S-b)
Sapinière	S
— — de sapin et/ou épinette blanche occupent plus de 75% de la portée résineuse	S (S)
— — thuya (cèdre)	S (Th)
— — épinette noire et/ou épinette rouge	S (E)
— — pin blanc et/ou pin rouge	S (Pb)
— — pin rouge	S (Pr)
— — pin gris	S (Pg)
— — mélèze	S (M)
— (plantation de sapin baumier)	S (S-b)
Pinède blanche	Pb
— — — avec pin rouge	Pb(Pr)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge (Pb occupent plus de 75% de la portée résineuse)	Pb (E)
— — — avec thuya (cèdre)	Pb (Th)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pb (E)
— — — avec mélèze	Pb (M)
— — — avec pin gris	Pb (Pg)
— — — avec sapin et/ou épinette blanche	Pb (S)
— — — (plantation)	Pb (p)
Pinède à pin rouge	Pr
— — — (le pin rouge occupe plus de 75% de la portée résineuse)	Pr (Pr)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pr (E)
— — — avec mélèze	Pr (M)
— — — avec pin gris	Pr (Pg)
— — — avec pruche	Pr (Pr)
— — — avec sapin et/ou épinette blanche	Pr (S)
— — — (plantation)	Pr (p)
Pinède à pin gris	Pg
— — — (le pin gris occupe plus de 75% de la portée résineuse)	Pg (Pg)
— — — avec thuya (cèdre)	Pg (Th)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pg (E)
— — — avec pin blanc	Pg (Pb)
— — — avec pin rouge	Pg (Pr)
— — — avec mélèze	Pg (M)
— — — avec pruche	Pg (Pr)
— — — avec sapin et/ou épinette blanche	Pg (S)
— — — (plantation)	Pg (p)
Cédrière	C
— — — (le thuya occupe plus de 75% de la portée résineuse)	C (Th)
— — — épinette noire et/ou épinette rouge	C (E)
— — — mélèze	C (M)
— — — pin blanc et/ou pin rouge	C (Pb)
— — — pin gris	C (Pg)
— — — pruche	C (Pr)
— — — sapin et/ou épinette blanche	C (S)
— — — (plantation de thuya)	C (Th-p)
Pruchière	Pr
— — — (la pruche occupe plus de 75% de la portée résineuse)	Pr (Pr)
— — — (thuya (cèdre))	Pr (Th)
— — — épinette noire et/ou épinette rouge	Pr (E)
— — — mélèze	Pr (M)
— — — pin blanc et/ou pin rouge	Pr (Pb)
— — — pin gris	Pr (Pg)
— — — sapin et/ou épinette blanche	Pr (S)
— — — (plantation)	Pr(p)
MÉLÈZE	M
— — — (le mélèze occupe plus de 75% de la portée résineuse)	M (M)
— — — épinette noire	M (E)
— — — épinette noire et/ou épinette rouge	M (E)
— — — pin blanc et/ou rouge	M (Pb)
— — — pin gris	M (Pg)
— — — sapin et/ou épinette blanche	M (S)
— — — (plantation de mélèze européen)	M (M-e)
— — — (plantation de mélèze japonais)	M (M-j)
— — — (plantation de mélèze laricin)	M (M-l)

TYPE DE COUVERT

MÉLANGES (groupements et sous-groupements)

	Feuillus tolérant	Résineux dominant
Feuillu d'essences intolérantes avec pin gris	Fi Pg	Fi Pg(R)
— — — — avec pin blanc	Fi Pb	Fi Pb(R)
— — — — avec pin rouge	Fi Pr	Fi Pr (R)
— — — — avec épinette	Fi S	Fi S (R)
— — — — avec mélèze	Fi M	Fi M (R)
— — — — avec épinette noire ou rouge	Fi E	Fi E (R)
Bouleau à bouleau blanc avec sapin	Bb S	Bb S (R)
— — — — avec épinette noire ou rouge	Bb E	Bb E (R)
— — — — avec pin blanc	Bb Pb	Bb Pb (R)
— — — — avec pin rouge	Bb Pr	Bb Pr (R)
Bouleau à bouleau jaune avec sapin	Bj S	Bj S (R)
— — — — avec épinette	Bj E	Bj E (R)
Feuillu d'essences tolérantes avec pin blanc	Fi Pb	Fi Pb (R)
— — — — avec pin rouge	Fi Pr	Fi Pr (R)
Peuplier avec sapin	Pe S	Pe S (R)
— — — avec pin blanc	Pe Pb	Pe Pb (R)
— — — avec pin rouge	Pe Pr	Pe Pr (R)
— — — avec épinette noire ou rouge	Pe E	Pe E (R)
— — — avec mélèze	Pe M	Pe M (R)
Frênaie avec épinette noire	Fr E	Fr E (R)
Chênaie rouge	Ch R	Ch R (R)
Mélangés à feuillus tolérants	M Ft	M Ft (R)
— — — sur stérile	M Ft	M Ft (R)

FEUILLUS (groupements)

Feuillus	F
— — d'essences intolérantes	Fi
— — d'essences tolérantes	Ft
— — d'essences inconnues (plantation)	Fx
Bouleau à bouleau blanc et/ou bouleau gris	Bb
— — à bouleau jaune	Bj
Peuplier	Pe
Frênaie rouge	Fr
Érablière	Er
— — à bouleau blanc et/ou bouleau gris	Er Bb
— — à bouleau jaune	Er Bj
— — à peuplier	Er Pe
— — à feuillus d'essences intolérantes	Er Fi
— — à feuillus d'essences tolérantes	Er Ft
Peuplier à bouleau à neige	Pe Bn
— — à bouleau jaune	Pe Bj
— — de peuplier	Pe Pe
— — de peuplier hybride	Pe Ph
— — de tilleul d'amérique	Pe Ta

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec	sc
Dénudé et semi-dénudé humide	sh
Subnoyé	1

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)	
Ligne de transport d'énergie (emprise)	
Terrain agricole	
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.	

PERTURBATION

Coupe partielle	cp
Coupe partielle en damier	cd
Coupe partielle par bandes	cb
Coupe partielle plus épaisse en lisière	cl
Chablis partiel	ch
Épidémie légère	e
Brûlis partiel	br

DÉFOLIATION

Pour les types de sapin et épinette blanche seulement

⊖ 1 à 50 % ⊕ 51 à 99 %

ORIGINE

Coupe totale	ct
Brûlis	br
Chablis total	ch
Épidémie sévère	es
Friche	fr
Plantation	p

CLASSES D'ÂGE

FORÊT ÉQUIENNE

CLASSES	TIGES DE
10 (zero)	0-20 cm
30	21-40
50	41-60
70	61-80
90	81-100
100	101 et plus

FORÊT ÉTAGÉE

CLASSES	
70-30 (zero)	30-70 (zero)
90-30	30-90
90-50	50-90
90-70	70-90
100-70	70-100

FORÊT INÉQUIENNE

Jeune inégalienne: Peuplé dominant de haut inférieur, majorité des tiges entre 0 et 30 cm. Autres peuplements, majorité des tiges entre 0 et 60 cm.

Vieilleux inégalienne: Peuplé dominant de haut inférieur, majorité des tiges entre 30 et 90 cm. Autres peuplements, majorité des tiges ont plus de 60 cm.

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

DENSITÉ / HAUTEUR		1 (0m-3m)	2 (3m-6m)	3 (6m-9m)	4 (9m-12m)	5 (12m-15m)	6 (15m+)
A	80%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B	60%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C	40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D	25%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30 %	aucun
Modérée	31 à 50 %	1
Forte	51 à 80 %	2
Abrupte	81 % et plus	3

N.B. : Les classes de pente sont indiquées dans les tarifs publiques seulement.

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30 %	aucun
Modérée	31 à 50 %	1
Forte	51 à 80 %	2
Abrupte	81 % et plus	3

Superficie exclusive de pente

N.B. : Les classes de pente sont indiquées dans les tarifs publiques seulement.

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S1B1C1 (1) (2) 50m (3) R C5 (4) R6 (5)

(1) — densitométrie
(2) — classe de pente
(3) — hauteur d'arbre
(4) — origine
(5) — classe de hauteur
(6) — classe de densité
(1) — sous groupe d'essences
(2) — groupement d'essences
(3) — classe d'âge
(4) — classe de l'origine
(5) — origine
(6) — classe de hauteur
(7) — classe de densité
(8) — type de couvert

CARTO. FORESTÈRE EXÉCUTÉE PAR : BUR. D'ING. FOR. : CROUPE BOCHE-LPEE
SIGNATURE : Guy Rochette

CARTO. FORESTÈRE EXÉCUTÉE PAR : BUR. D'ING. FOR. :
SIGNATURE :

Carte forestière: Photographie aérienne : 1986
Année de publication : 1987
Année de révision :

Divisions territoriales en date du : 1/11/86
Déclinaison magnétique : 14° ouest
Équidistance des courbes : 5 mètres

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative	8
Unité de gestion	86-2
Unité d'aménagement	
Unité de sondage	2
Mode de tenure ou de gestion	0
Bloc d'aménagement	00
Concessionnaire ou autres	08
Bassin hydrographique	04
Bassin primaire	403 04*
Bassin secondaire	
Unité de gestion privée	
Municipalité	98
Division de recensement	00
Municipalité	98
Codastre	400
Parcelle	4597*
Région écologique	12a
Municipalité régionale de comté	

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

32-E-15	32-E-16	32-F-13	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
	N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
32-E-10	32-E-9	32-F-12	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
	N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
32-E-7	32-E-8	32-F-5	

32 E/9 S.E.